



BULLETIN d'adhésion 2025

Adhésion structurelle

Coordonnées

NOM DE LA STRUCTURE :

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

TÉLÉPHONE :

MAIL(S) À INSCRIRE SUR NOTRE LISTE DE DIFFUSION MAIL «ADHÉRENTS» :

NOMS/PRÉNOMS ET COORDONNÉES DU CONTACT POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES :

SITE INTERNET :

COMPTE(S) DE RÉSEAUX SOCIAUX (FACEBOOK, TWITTER...) :

Montants de l'adhésion

L'adhésion est annuelle et suit les années civiles. Par exemple, si vous adhérez en août 2025, votre adhésion sera valable jusqu'au 31 décembre 2025. Si vous souhaitez renouveler votre adhésion en 2025, vous pourrez le faire dès le 1^{er} décembre 2024.

30€ : adhésion structurelle pour les structures ayant 2 ETP maximum.

60€ : adhésion structurelle pour les structures ayant plus de 2 ETP.

Coordonnées bancaires :

Crédit Coopératif, Agence Lyon Part-Dieu.

IBAN / FR76 4255 9100 0008 0117 2328 247.

RIB / 42559 10000 08011723282 47.

CODE BIC / CCOPFRPPXXX

À fournir

- **le bulletin d'adhésion** complété
- **une lettre de demande** justifiant de votre volonté d'adhérer au GRAINE et expliquant de façon synthétique vos actions,
- un exemplaire de **la charte du GRAINE** signée
- **un exemplaire des statuts** de la structure ou tout autre document correspondant
- **un virement de 30€** (structure ayant 2 ETP maximum) **ou 60€** (structure ayant plus de 2 ETP).



**Réseau Auvergne-Rhône-Alpes
pour l'éducation à l'environnement
et au développement durable**

4 place Carnot 69002 Lyon

TÉL. 09 72 30 04 90

MAIL info@graine-ara.org

WEB www.graine-ara.org